Vente d'une maison dont le terrain n'est pas au proprietaire

Par **clara0441**, le **31/07/2005** à **00:44**

Bonjour a tous,

Je vous écrit pour un petit renseignement :

Aujourd'hui j'ai visité une maison à vendre par un particulier avec un prix tres interessant : 122 000 euros. Le probleme c'est que la maison est construite sur un terrain qui appartient au port autonome de Marseille dont les proprietaires ont un bail de 23 ans et il paye 150 euros l'année.Ce n'est pas la seule maison dans ce cas il y en a environ 60 autres. ce sont des vieilles maisons.
Est ce que le propretaire a le droit de vendre ?
Si j'achete cette maison quelles sont les risques ?

Merci par avance.

Par **Olivier**, le **31/07/2005** à **01:03**

petit conseil avant toute chose : demande à ton notaire d'obtenir un etat hypothécaire hors formalités du bien. Une fois ce document obtenu vérifie que le bail a bien été publié. Une fois le renseignement obtenu donne nous également la nature du bail : bail à construction, emphythéotique etc etc

En tout cas ça me paraît très bizarre d'où mon conseil de demander un EHF (ça coûte un peu cher mais ça peut être très utile…)

Par **clara0441**, le **31/07/2005** à **01:28**

Merci beaucoup

Je vais bien me renseigner et je vous tient au courant.

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés